

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES



LETTRE DE RELANCE
Art. L.257-0 B du Livre des procédures fiscales

Vos démarches
Votre centre des finances publiques

SIP BEAUNE
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 25 06 40

Courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
Accueil du public : horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ».

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP BEAUNE
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX



Vos références

Numéro fiscal (C) : 15 78 916 487 071
Référence du document : 18 21 0214160 39
Date d'établissement : 26/11/2018

MME PARENT ANNE FRANCOISE
LA GARELLE
5 GR GRANDE RUE
21630 POMMARD

Madame, Monsieur,

Je vous contacte concernant vos **TAXES FONCIERES** : vous n'avez pas payé dans les délais les sommes dues ou vous avez payé, mais sans respecter l'obligation de paiement dématérialisé.

Si vous n'avez pas payé dans les délais, vous devez régler au plus vite le montant « Reste à payer » ci-contre, qui inclut la majoration de 10 % pour retard ou absence de paiement à la date limite de paiement. Si vous avez déjà payé ou si vous rencontrez des difficultés, je vous invite à me contacter rapidement.

Si vous avez payé mais par un moyen non autorisé (chèque notamment), vous êtes redevable d'une majoration de 0,2 % avec un minimum de 15 €, que je vous invite également à payer au plus vite. Je reste à votre disposition pour vous aider à respecter à l'avenir l'obligation de paiement dématérialisé.

À défaut du paiement de la somme due à l'issue d'un délai de trente jours suivant la notification de ce document, je poursuivrai la procédure afin d'obtenir le versement rapide de ce montant.

Vous disposez de ce même délai de trente jours pour contester les majorations appliquées (article L. 80 D du livre des procédures fiscales).

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le comptable public
CHATEL PHILIPPE

Votre situation

Situation arrêtée au (1) : 20/11/2018

Montant de l'impôt 194,00 €

Versements effectués dans les délais (3)

Reste à payer à la date limite de paiement 194,00 €

Majoration de 10% (4) + 19,00 €

Versements effectués hors délais

Reste à payer 213,00 €

Vous pouvez payer en ligne sur impots.gouv.fr ou par smartphone ou tablette.

Réservé à l'administration :
21051/221/2018

Partie à détacher suivant les pointillés

ATTENTION : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire.
SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.

Pour payer par smartphone ou tablette, flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »



Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE ET LIEU SIGNATURE

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

MME PARENT ANNE FRANCOISE
LA GARELLE
5 GR GRANDE RUE
21630 POMMARD

CLP327010034921 *

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : FR46ZZZ0050021821021416039TIP
DGFIP ICS : FR46ZZZ005002 LETTRE DE RELANCE
18 21 0214160 39 E 221 2018 21051 15/10/2018 Montant : 213,00 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

Voir explications à la rubrique « Modes de paiement »

182102141605 MME PARENT AN

001110000122 75221318210214160390210510976906 21300

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES



LETTRE DE RELANCE

Art. L. 257-0 B du Livre des procédures fiscales

LRMD V6 0.31072018 R.3

Vos démarches

Votre centre des finances publiques

SIP BEAUNE
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 25 06 40

Courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
Accueil du public : horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ».

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP BEAUNE
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX



Vos références

Numéro fiscal (C) : 15 78 916 487 071
Référence du document : 18 21 0214161 38
Date d'établissement : 26/11/2018

MME PARENT ANNE FRANCOISE
LA GARELLE
5 GR GRANDE RUE
21630 POMMARD

Madame, Monsieur,

Je vous contacte concernant vos TAXES FONCIERES : vous n'avez pas payé dans les délais les sommes dues ou vous avez payé, mais sans respecter l'obligation de paiement dématérialisé.

Si vous n'avez pas payé dans les délais, vous devez régler au plus vite le montant « Reste à payer » ci-contre, qui inclut la majoration de 10 % pour retard ou absence de paiement à la date limite de paiement. Si vous avez déjà payé ou si vous rencontrez des difficultés, je vous invite à me contacter rapidement.

Si vous avez payé mais par un moyen non autorisé (chèque notamment), vous êtes redevable d'une majoration de 0,2 % avec un minimum de 15 €, que je vous invite également à payer au plus vite. Je reste à votre disposition pour vous aider à respecter à l'avenir l'obligation de paiement dématérialisé.

À défaut du paiement de la somme due à l'issue d'un délai de trente jours suivant la notification de ce document, je poursuivrai la procédure afin d'obtenir le versement rapide de ce montant.

Vous disposez de ce même délai de trente jours pour contester les majorations appliquées (article L. 80 D du livre des procédures fiscales).

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le comptable public
CHATEL PHILIPPE

ATTENTION : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire.
SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE
OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.

Pour payer
par smartphone ou
tablette, flashez ce
code avec
l'application
« Impots.gouv »



Voir explications à
la rubrique « Modes
de paiement »

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE ET LIEU SIGNATURE

FR76 1100 6210 0401 1299 9600 172
MME PARENT ANNE-FRANCOISE

Votre situation

Situation arrêtée au (1) : 20/11/2018

Montant de l'impôt 64,00 €

Versements effectués dans les délais (3)

Reste à payer à la date limite de paiement 64,00 €

Majoration de 10% (4) + 6,00 €

Versements effectués hors délais

Reste à payer 70,00 €

Vous pouvez payer en ligne sur impots.gouv.fr ou par smartphone ou tablette.

Réservé à l'administration :
21051/221/2018

Partie à détacher suivant les pointillés

MME PARENT ANNE FRANCOISE
LA GARELLE
5 GR GRANDE RUE
21630 POMMARD

CLP327010034938 *

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : FR46ZZZ0050021821021416138TIP
DGFIP ICS : FR46ZZZ005002 LETTRE DE RELANCE
18 21 0214161 38 E 221 2018 21051 15/10/2018 Montant : 70,00 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

182102141614 MME PARENT ANNE FR 11006210040112999600172

001110000122 77221318210214161380210510981906 7000

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES



LETTRE DE RELANCE
Art. L. 257-0 B du Livre des procédures fiscales

Vos démarches
Votre centre des finances publiques

SIP BEAUNE
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX
Tél. : 03 80 25 06 40

Courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur **impots.gouv.fr**
Accueil du public : horaires d'ouverture sur **impots.gouv.fr**, rubrique « Contact ».

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP BEAUNE
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX



Vos références

Numéro fiscal (C) : 15 78 916 487 071
Référence du document : 18 21 0214160 39
Date d'établissement : 26/11/2018

MME PARENT ANNE FRANCOISE
LA GARELLE
5 GR GRANDE RUE
21630 POMMARD

Madame, Monsieur,

Je vous contacte concernant vos **TAXES FONCIERES** : vous n'avez pas payé dans les délais les sommes dues ou vous avez payé, mais sans respecter l'obligation de paiement dématérialisé.

Si vous n'avez pas payé dans les délais, vous devez régler au plus vite le montant « Reste à payer » ci-contre, qui inclut la majoration de 10 % pour retard ou absence de paiement à la date limite de paiement. Si vous avez déjà payé ou si vous rencontrez des difficultés, je vous invite à me contacter rapidement.

Si vous avez payé mais par un moyen non autorisé (chèque notamment), vous êtes redevable d'une majoration de 0,2 % avec un minimum de 15 €, que je vous invite également à payer au plus vite. Je reste à votre disposition pour vous aider à respecter à l'avenir l'obligation de paiement dématérialisé.

À défaut du paiement de la somme due à l'issue d'un délai de trente jours suivant la notification de ce document, je poursuivrai la procédure afin d'obtenir le versement rapide de ce montant.

Vous disposez de ce même délai de trente jours pour contester les majorations appliquées (article L. 80 D du livre des procédures fiscales).

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le comptable public
CHATEL PHILIPPE

Votre situation

Situation arrêtée au (1) :	20/11/2018
Montant de l'impôt	194,00 €
Versements effectués dans les délais (3)	
Reste à payer à la date limite de paiement	194,00 €
Majoration de 10% (4)	+ 19,00 €
Versements effectués hors délais	
Reste à payer	213,00 €

Vous pouvez payer en ligne sur **impots.gouv.fr** ou par smartphone ou tablette.

Réservé à l'administration :
21051/221/2018

Partie à détacher suivant les pointillés

ATTENTION : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire.
SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.

Pour payer par smartphone ou tablette, flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »



Voir explications à la rubrique « Modes de paiement »

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE ET LIEU

SIGNATURE

MME PARENT ANNE FRANCOISE
LA GARELLE
5 GR GRANDE RUE
21630 POMMARD

CLP327010034921 *

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : FR46ZZ0050021821021416039TIP
DGFIP ICS : FR46ZZ005002 LETTRE DE RELANCE
18 21 0214160 39 E 221 2018 21051 15/10/2018 Montant : 213,00 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
59885 LILLE CEDEX 9

182102141605 MME

PARENT AN

001110000122 75221318210214160390210510976906

21300